

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-69

Personnel non titulaire - Recrutement d'un chef de projet
informatique à la DSIT, commun avec la CAN

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Anne LABBE.

Direction Ressources Humaines

Personnel non titulaire - Recrutement d'un chef de projet informatique à la DSIT, commun avec la CAN

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La CAN et la Ville de Niort vont mettre en œuvre un projet mutualisé portant sur la dématérialisation des flux comptables : le Protocole d'Echange Standard électronique (PESV2). Ce protocole entre l'ordonnateur et le comptable permettra la dématérialisation des pièces comptables (titres de recettes, mandats de dépenses), des pièces jointes et signatures électroniques associées. Il vise à remplacer, à terme, les protocoles actuels de transmission de flux variés.

L'arrêté du 3 août 2011 modifiant l'arrêté du 27 juin 2007, portant application de l'article D. 1617-23 du code général des collectivités territoriales, relatif à la dématérialisation des opérations en comptabilité publique impose une mise en place de ce protocole d'échange au 1^{er} janvier 2015.

Ce projet lourd et complexe nécessitera des moyens dédiés et notamment un chef de projet informatique pour coordonner l'ensemble des étapes nécessaires à cette évolution, qui comprend notamment :

- l'organisation du transfert des données ;
- les travaux de fiabilisation des informations transmises ;
- la réalisation de tests de conformité et de transmission de flux avec pièces justificatives ;
- la réalisation de tests de signature électronique des bordereaux récapitulatifs.

Pour cela, il convient de recruter temporairement pour une durée de 2 ans maximum, un chef de projet mutualisé Ville de Niort – CAN à temps complet, rémunéré à hauteur de 50% par la Ville et 50% par la CAN par référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs territoriaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget prévisionnel 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- créer un poste temporaire de chef de projet informatique à temps non complet à 50 %.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON